

À LA RECHERCHE DES QUALITÉS DU VÉCU DES ESPACES PUBLICS ; CAS DES PLACES PUBLIQUES EN ALGÉRIE¹

LOOKING FOR QUALITIES TO OUR PUBLIC SPACES: CASE OF PUBLIC PLACES IN ALGERIA

IMANE KAUCHE, AICHA BOUSSOUALIM

RESUME

Dans le présent article, nous discutons des dimensions qui déterminent les qualités du vécu des espaces publics dans le contexte algérien et plus spécifiquement dans les places publiques. Nous tentons ainsi à travers l'observation des usages des places publiques de certaines villes algériennes de ressortir les fondements d'une bonne qualité du vécu. En s'appuyant sur une approche compréhensive des espaces publics, basée sur la méthodologie de William H. Whyte (1980), on s'est trouvé à la fois chercheur et usager des places publiques étudiées, de ce fait, la recherche s'est développée à partir d'un travail de terrain, centré sur la technique de l'observation directe (prise de notes) et l'observation récurrente. Trois places publiques font l'objet de cette recherche ; retenues pour leur caractère convivial et animé le long de l'année : La Place de la Grande Poste à Alger, La Place de l'Indépendance à Sétif et la Place Le Cours de la Révolution à Annaba. A l'aide de nos observations, nous avons essayé de dresser une liste de caractéristiques qualitatives des places publiques, suivant les dimensions : sociales, spatiales et sensorielles.

MOTS CLES: qualités du vécu, places publiques, l'observation directe, observation récurrente, dimensions sociales, dimensions spatiales et dimensions sensorielles.

ABSTRACT

In this paper, we discuss living experience dimensions that determine public places qualities in the Algerian context. Through uses and practices observations in three places in Algerian cities (Sétif, Annaba and Algiers) we try to define what is a good urban place, What are the criteria of their quality. Based on a comprehensive approach used by William H. Whyte (1980), in this work we are both researcher and user of public places, which were observed and studied. This research is developed from field work, centered on the direct observation technique (taking notes and series of photos) and recurrent observation. Three

¹ Cet article est extrait d'une recherche doctorale en sein du (LAE) Laboratoire Architecture et Environnement, à l'Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme d'Alger.

squares are the subject of this research ; chosen for their friendly and lively character along the year : La Place de la Grande Poste situated in Algiers, La Place de l'Indépendance situated in Sétif, Le Cours de la Révolution situated in Annaba. Using observation techniques and following three dimensions: social, spatial and sensory, we tried to compile a list of qualitative characteristics relating to public places.

KEYWORDS: qualities of experiences, public squares, direct observation, recurrent observation, social dimensions, spatial dimensions, and sensory dimensions.

1 INTRODUCTION

Dans le contexte actuel, l'Etat algérien donne une importance majeure à la protection et à l'amélioration de la qualité du cadre de vie urbain. En effet, d'importants budgets sont consacrés pour l'édification et l'entretien des espaces publics urbains pour assurer le bien-être des habitants des villes. Cet intérêt est renforcé par l'apparition et l'approbation de lois qui intègre le développement durable comme clefs de toutes interventions en ville, une notion à la mode, qui a influencé en profondeur toutes interventions d'aménagement dans nos villes. Cet intérêt est aussi palpable dans les lois sur la ville 06/06 du 20/02/2006 portant sur la ville et le développement durable.

L'amélioration urbaine est l'une des opérations issues de cette loi, qui a pour but la promotion des espaces publics de qualité, et revoir la manière dont ils sont produits, interprétés par une volonté d'intégration des facteurs locaux de chaque région tels que le caché architectural, les matériaux de construction, le microclimat, l'aspect social, ...etc. Cette volonté reste noir sur blanc, car sur terrain, on continu à concevoir et à produire les places et les espaces publics d'une manière standard², des interventions urbaines qui ne prennent pas en considération les exigences locales des usagers (social, fonctionnel, confort), donnant ainsi des places publiques stéréotypées qui n'attirent pas les usagers!!

Quels sont les critères de qualité des places publiques de nos villes ? Quelle place publique les usagers préfèrent-ils ? Avant de se lancer dans la définition des dimensions de la qualité de nos places publiques, deux concepts doivent être

définis et contextualisés « place publique », et « qualités des espaces publics »

2 QUALITÉS DES ESPACES PUBLICS, ÉTAT DE L'ART

Pendant longtemps, les urbanistes, les architectes, les planificateurs et les chercheurs en urbanisme ont été concernés par la qualité des espaces publics. L'étude de Whyte (Whyte, 1980) sur les places publiques de la ville de New York, met en place des observations in situ qui s'attachent aux qualités spatiales, sensibles et sociales. En effet, cette recherche s'est développée à partir d'un travail de terrain centré sur des enregistrements vidéographiques des espaces étudiés, dont les résultats ont intégré le règlement de zoning de la ville de New York.

Par ailleurs, les travaux de Lynch (Lynch, 1965) sur la perception des espaces urbains, et la qualité perceptuelle de l'environnement bâti, se fait par l'organisation de ces différentes composantes dans une structure d'ensemble qui nous permet de lui donner un sens. Il a ainsi montré les qualités qui peuvent faciliter la lisibilité : le degré de contraste et de distinction ; la simplicité de la forme géométrique et de ses parties ; la continuité de la forme, la dominance (taille, intérêt, intensité) ; la clarté des points ; l'indication de la direction ; l'étendue du champ visuel ; la présence d'indices visuels et kinesthésiques ; l'identification des éléments à l'aide de noms ou de symboles. Selon Lynch, les trois composantes essentielles qui permettent de structurer les « cartes mentales » sont l'identité, la structure et la signification. Dans le même registre et plus récemment, les travaux sur les espaces publics de la ville de New York (Ewing et Clément, 2013), marquent l'évolution de l'approche de Lynch, en proposant 51 critères de qualité perceptuelle pour les espaces publics, dont 9 critères d'évaluation détaillée sur le niveau théorique et pratique, à savoir, l'imagibilité, l'emboîtement, l'échelle humaine, la transparence, la complexité, la cohérence, la lisibilité, la connectivité (linkage) et la propreté (tidiness).

Plusieurs autres compilations et études empiriques ont réuni un grand nombre de connaissances sur le confort dans les espaces publics comme une des qualités de bien être, (Boussoualim, 2002, Reiter, 2007), Il existe de nombreuses interactions entre la morphologie urbaine, le microclimat d'un espace public et le bien être des piétons. L'espace public ne peut en aucun cas être considéré comme un espace résiduel. La variation de la morphologie de ce dernier peut engendrer des variations distinctives sur les

² La standardisation est la conception des projets en s'appuyant non pas sur les besoins locaux et le mode de vie de la société en question mais sur des normes étrangères à celle-ci.

paramètres microclimatiques, notamment sur les températures, l'humidité relative et la vitesse de l'air.

De nombreuses études plus récentes ont porté sur la qualité sensorielle des espaces publics. Une recherche menée sur les espaces publics de la ville de Paris (Grésillon, 2010), a adopté une approche multi-sensorielle qui constitue la base de fondement d'un « *urbanisme désirable, le design multi sensoriel des villes permet de créer des ambiances diversifiées, plus confortables, plus attractives, et plus commodes également pour les personnes souffrant de handicaps sensoriels et moteurs.* » (Ascher, 2004).

D'autres études ont porté sur la qualité ergonomique des espaces publics et leurs accessibilités vis-à-vis des personnes à mobilité réduite, (CERTU, 2005), cette approche consiste à faire une évaluation qualitative et quantitative des tâches effectuées par les usagers (piétons) au cours de leurs déplacements dans cet espace, à l'aide d'un logiciel nommé Acces. « *La typologie des tâches et leurs notations permettent d'identifier, à titre d'exemples, les points sur lesquels les efforts de conception ou de correction en termes d'accessibilité seraient à réaliser (...) enfin, l'application du logiciel, constitue une base de données d'observations et de qualification de l'activité des usagers dans un espace public choisi, selon cette démarche ergonomique.* » (CERTU, 2005) ; cette étude a permis de produire les profils ergonomiques, afin d'établir une appréciation globale d'un cheminement.

En revanche, plusieurs autres recherches, dans le domaine des sciences sociales, (Dind, 2012, Shaftoe, 2008), la qualité des espaces publics est synonyme de convivialité. Dans les espaces publics des quartiers en France, Dind (part du constat de la déqualification des espaces publics, des espaces qui sont soit déserts soit encombrés, dans les quartiers périphériques. Selon lui, les quatre principes d'aménagement qui permettent la production des espaces publics conviviaux des quartiers sont : la congruence, la diversité, l'adéquation et l'unité.

Dans son interprétation sur la qualité, Moser dit : « *les exigences de qualité de vie ne sont pas universellement les mêmes. Les besoins d'espace varient d'une culture à une autre et selon la position de l'individu dans le cycle de vie.* » (Moser, 2009). De ce fait, est-ce que les qualités des espaces publics, évoquées ci-dessus peuvent être appliquées de la même sorte pour les espaces et les places publiques des villes algériennes ? Les résultats et les directives des études citées ci-dessus sont-elles faisables pour les places publiques dans le contexte algérien ? Les qualités attribuées pour la place des Vosges à Paris peuvent-elles être recommandées à la place des Martyres à Alger ? Voir Fig. (01).

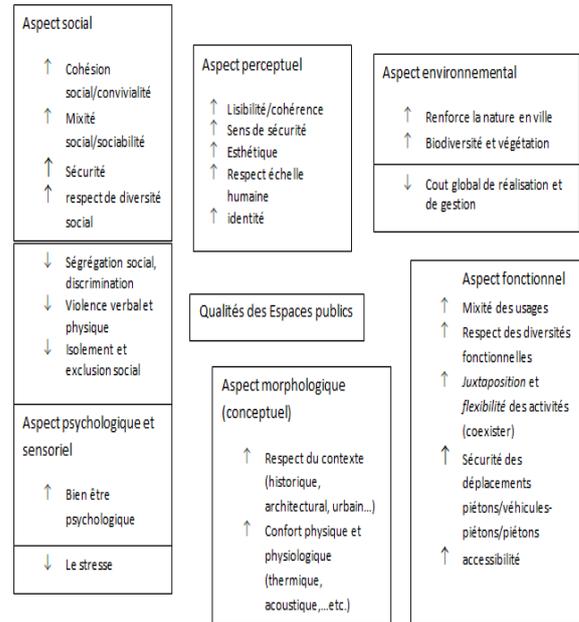


Figure 01 : Les bienfaits des espaces publics de qualité. (source : Lynch.K 1965, Whyte.W 1980, Ewing. R. et Clément .O 2013, Bousoualim. A 2002, Grésillon.L 2010, Dind.P 2012)

3 PLACE DES ESPACES PUBLICS DANS LA VILLE ARABE TRADITIONNELLE

Avant l'avènement de l'urbanisme coloniale, la ville arabo-musulmane -Ksour Medina et Casbah- se constituait d'une série d'espaces publics ; places, rues, ruelles et impasses, souvent jugés comme des espaces résiduels entre les constructions et un résultat de l'agencement des habitations et des équipements publics. Selon Wirth : « *la ville islamique traditionnelle est souvent analysée comme un objet sans espace public, au sens occidentale du terme, parce qu'elle apparaît en fait comme une somme de segments privés.* » (Wirth, 1997). Ce courant considère les espaces publics de la ville traditionnelle comme simple résidus, vu la privatisation, la pauvreté des conceptions et la simplicité des fonctions attribuées ; « *Les espaces publics sont abandonnés ou réduits à des espaces résiduels, destinés à la privatisation rampante ou au terrain vague. Les fonctions structurantes de l'espace public sont alors dévolues à un ensemble d'édifices communautaires ; mosquées, hammams, fours, écoles coraniques.* » (Joseph, 1990). Dans cette optique, les places publiques, de la ville arabo-musulmane traditionnelle, comparées aux places de la ville occidentale de la même époque, ne jouaient pas le même rôle : « *conçus comme lieux de rassemblement ou de réunion où l'on discutait des affaires municipales, reprenant ainsi les pratiques liées à l'agora grecque ou au forum romain.* » (Toumi et Vidal, 2011). Les places publiques de la ville arabo-musulmane traditionnelle, ne remplissaient pas cette fonction, de regroupement et de

discussion, « *les villes orientales ignoraient l'existence de telles pratiques et donc l'utilité des lieux publics dédiés à leur exercice. Aucune place « publique » ou « civique » ne venait composer le paysage urbain.* » (Toumi et Vidal, 2011). Ce courant consistait à justifier l'absence des espaces publics dans la ville arabo-musulmane traditionnelle par sa comparaison avec la ville occidentale de la même.

En réalité, la ville arabo musulmane traditionnelle, est riche d'espaces publics ; comportant ainsi entre ses murs des espaces qu'on peut qualifier de publics et qui subissent une forte gradation vis-à-vis de leurs position en ville, « *la dichotomie espace public/ espace privé, maintes fois signalée à travers les espaces du dedans (dekhel) et ceux du dehors (barra) dans l'habitat des pays du Maghreb et du machrek, est reconduite dans les pratiques spatiales à l'échelle de la ville, non pas à l'identique mais par une hiérarchie qui va du lieu accessible à tous à celui contrôlé et marqué par ceux qui y résident. Cette hiérarchie spatiale est signifiée par des niveaux différents de l'espace public. Autrement dit, il n'y a pas un 'dehors' exclusif et homogène mais des 'dehors' dont il faut saisir les articulations et les sens.* » (Dris, 2001). La richesse et les différences sont fortement remarquées, et qualifier donc ces espaces de résiduels est un jugement à tort. En fait, la place publique est désignée communément par le terme Rahba, qui signifie un vaste et large espace, ou un lieu où se tient un marché, permanent ou temporaire, lorsque le mot est attribué du nom d'un produit ou d'une activité marchande : comme le marché des tapis à Ghardaïa. Effectivement, Ces places ne jouaient pas le même rôle des places occidentales ; situées souvent aux portes de la cité, elles avaient d'autres fonctions ; commerciales, accueil et festivités. Décrite par Benyoucef, la place du tissu traditionnel de Ghardaïa « *est vaste, elle est rectangulaire de forme, le grand axe de la place de Ghardaïa est orienté nord-ouest/ sud-est, ses côtés mesurent respectivement 75 mètres et 44 mètres.* » (Benyoucef, 1987). Parlant de la place du marché de la ville de Ghardaïa. Alors que Les places publiques traditionnelles, sont aussi variées, à savoir, la place du marché, la place de la mosquée, et la place polyvalente (mosquée, marché).

4 PLACE PUBLIQUE DE LA VILLE ALGÉRIENNE CONTEMPORAINE SIGNIFICATION ET CONTEXTUALISATION

La ville arabo musulmane, n'a su garder son caché urbain d'origine, caractérisé par une intimité et un respect d'une forte interpénétration entre privé/ public. Immédiatement, dès la colonisation le paysage urbain de ces villes a changé radicalement, et l'importation de nouveaux modes d'occupation d'espace, par l'émergence de nouveaux types des espaces publics, liés au besoin d'un marquage de l'occupation coloniale, d'un côté, et par des besoins liés à l'introduction de la voiture dans le paysage urbain, d'un autre, « *Les espaces publics se sont trouvés ainsi transposés d'un côté à l'autre de la Méditerranée sans une réelle réflexion sur la mise en adéquation de la forme de la ville avec les attentes sociales spécifiques du monde*

maghrébin. » (Toumi et Vidal, 2011).

C'est le cas des villes algériennes, pendant la période coloniale (1830/1962) la construction et réalisation d'un nombre important de villes, reflétant, toutes, un tracé général de la ville coloniale, le schéma de la croix N-S, E-O domine dans la totalité des plans, une organisation en croix au centre de laquelle se trouve la place centrale réunissant les principaux équipements. Selon Vacher la ville coloniale « *se présente comme suit, un échiquier de rues rectilignes, qui définissent une série d'îlots, presque toujours carrés. Au centre de la ville, en supprimant ou en réduisant quelques îlots, on ouvre une place sur laquelle donnent les édifices les plus importants : l'église, la mairie les maisons des marchands et des colons les plus riches.* » (Vacher, 1997). De ce fait, les extensions des villes coloniales étaient sur la base du plan orthogonal, avec des larges boulevards, des places urbaines et des squares, qui s'adaptent aux usages occidentaux.

En effet, Aleth Picard dans sa description de la ville coloniale évoque comment les places publiques étaient planifiées, « *Il n'y a pas de villes sans places. Le souci permanent des ingénieurs du Génie est de réaliser des places publiques variées et de grandes dimensions. Ces places sont reliées les unes aux autres et permettent de répartir les équipements selon les règles de la vie sociale de ces villes. Elles sont le siège des principaux équipements publics, au centre le kiosque à musique et sur leur bord les cafés, lieu où se construit la vie coloniale..... pour les villes de l'intérieur, situées en des lieux stratégiques, la place principale située à l'intersection des deux grandes rues nord-sud et est-ouest, s'installe sur le point le plus élevé.* » (Picard, 2006).

Après l'indépendance, la métamorphose de nos villes s'est accentuée, l'importation de modèles occidentaux d'urbanisation. Ces politiques ont propagé un urbanisme peu adapté aux modes de vie locaux, un urbanisme soucieux de la quantité engagé après l'indépendance, et mis en œuvre par des bureaux d'études étrangers, a engendré de grands espaces libres entre les constructions, mal aménagés et mal entretenues, marquant ainsi la disparition des espaces publics.

Comme résultat, en l'Algérie, tout comme les pays du Maghreb, le paysage urbain est caractérisé par une amalgame d'ajustement de tissus urbains issus de différentes périodes qui ont marqué l'histoire des villes en Algérie, « *le paysage urbain algérien est caractérisé par une mosaïque de tissus, typologies engendrées par des superpositions et des juxtapositions de productions urbaines diverses. Les plus déterminantes sont les établissements ottomans puis ceux de la colonisation française.* » (Bitam, 2011).

Aujourd'hui, cette variété morphologique des places publiques en Algérie, est aussi observable sur la variété des mots utilisés pour designer ce qui est considéré comme place publique, se rattachent le plus souvent à la signification de la grande étendu Rahba, ou bien Tahtaha et Batha qui signifie s'élargir et s'étendre.

5 OBJECTIF ET MÉTHODE D'APPROCHE

Le présent travail se propose d'apporter un éclairage sur la question des qualités du vécu dans les places publiques pour un contexte algérien. Dans ce but, nous avons mené une étude de terrain privilégiant l'observation directe. Cette technique d'observation visuelle est un bon moyen pour rendre compte des qualités du vécu des places publiques, et d'identifier quelques-uns des aspects de qualité.

Dès lors, la question de la qualité des places publiques, et leurs vécus, sont liés à celles des ambiances urbaines, une approche compréhensive des espaces publics basée sur la méthodologie de William H. Whyte (1980) s'impose. Cette approche permet de décrire et de décrypter avec finesse comment se composent les places publiques et leurs usages, une telle étude s'intéresse aux dimensions (sociales, spatiales, sensibles), « *leur configuration peut rendre certains petits espaces publics attractifs et d'autres inversement totalement inusités.* » (Whyte, 1980).

La technique de l'observation a été utilisée, dans la première phase de la recherche, comme un outil de recueil de données. Puis, dans un second temps en complément à nos observations, nous avons fait une série de photographies, pour mieux saisir le vécu de nos places publiques. A l'aide de cette série de prise de vue, nous avons réalisé une observation récurrente³, la première étape de la méthode consiste d'élaborer une série de photographies, et les exposés à des spécialistes de différentes disciplines, usagers et habitants. Les entretiens durent 1h 30 à 3h, et ils peuvent être individuels ou collectifs et aussi peuvent être répétés avec la même personne à plusieurs reprises ; « *L'avantage de cette technique(...) l'on peut revenir dessus : on peut projeter le film quand le discours s'épuise. Les mots alors s'affinent, comme d'autres cette méthode permet de croiser des regards disciplinaires très contrastés : faire parler sur une même séquence un psychanalyste, un cinéaste, un artiste, un paysagiste(...) Ou un groupe d'habitants ou d'usagers du lieu.* » (Amphoux, 2003) . Dans un but de décrire

comment les usagers des places publiques utilisent et consomment les lieux, et pour pouvoir estimer et recenser les qualités du vécu.

La finalité de la combinaison des deux techniques d'observation est d'évaluer les aspects qui expriment le plus les qualités du vécu des places publiques analysées, et de tirer des orientations quant à la conception de futures places plus vivantes et plus animées.

Les observations et les visites ont été programmées durant une année (sept 2013-Aout 2014), on a choisi les jours de semaines ouvrables, dimanche et mercredi, et les jours de fin de semaine, vendredi et samedi, pour parvenir à détecter le vécu des places dans leur ensemble. Quant aux entretiens liés à l'observation récurrente, on a fait une présentation pour les trois places publiques, comptant 7 diapos, pour chacun 20 mn de débats⁴. Les entretiens durent en moyenne 2h, la projection des diapositives en utilisant un Data Show, les entretiens sont collectifs dans un atelier au sein de l'université, en regroupant des étudiants en master2 architecture, un second entretien collectif programmé avec les enseignants de différentes disciplines⁵. Les recueils des comptes rendus, nous ont permis d'objectiver nos hypothèses du départ, les hypothèses retenues sont en fait les indicateurs de qualité des places publiques.

5.1 Présentation des terrains de recherche retenus

L'observation a ciblé trois places publiques : place de l'indépendance à Sétif ; place de la Grande Poste à Alger et la place le Cours de la Révolution à Annaba, le choix de ces trois places a été fait selon les critères de convivialité,

³ Observation récurrente : Une technique qui s'inscrit dans le registre des méthodes d'approche qualitative et sensible de l'espace public établie par Amphoux, en 2001 sur les espaces publics.

⁴ Il faut mentionner ici que nous avons effectué une première expérience essai des diapositives en question, le premier test avec un groupe de collègues, il s'est avéré qu'il faut apporter des modifications sur le nombre d'image par diapositive –au lieu de mettre 6 on a réduit à 3 par diapositive- et nous avons supprimé le commentaire mentionnée en bas chaque image, pour ne pas influencer les interviewés, sauf une brève présentation des places publiques et de notre problématique étaient retenues au début de la présentation, dans le but de mettre la personne interviewé dans le contexte.

⁵ 1Sociologue, 1 géographe, 3 architectes, 1économe et 1génie civil.

d'animation et de faisabilité des observations in situ. Au début nous avons déjà fait une sélection initiale dont six places publiques, mais nous avons retenu que trois places qui représentaient plus de faisabilité des observations *in situ*.

5.1.1 Place de l'indépendance à Sétif

Communément connu par Ain Fouara, une place monumentale, située au centre du tissu colonial de la ville intramuros. Elle doit son nom à la fontaine dont la naissance remonte à la fin du XVIIIème siècle. La place construite depuis la période coloniale, place Joffre, de forme rectangulaire (83mètre x 59mètre), se situe entre le quartier militaire et le quartier civil. Orientée Est-Ouest. Aujourd'hui, la place de l'indépendance est entourée d'immeubles de hauteur variée de R+1 à R+4, de la mosquée « El Atik », et de deux Hôtels. La place est traversée par l'avenue 08 Mai 1945 qui la partage en deux. C'est une voie mécanique importante qui traverse le centre historique et le lie avec le reste de la ville. Figure(02).



Figure 02: Place de l'Indépendance à Sétif, source (Google earth, 2010)

5.1.2 Place Le Cours de la Révolution à Annaba

Une imposante place publique baptisée par les bônois El cour, connaît une animation "non-stop" faite de va-et-vient et de rencontres autour des tables, garnissant les terrasses des kiosques, réputés pour la qualité des rafraîchissants qu'ils proposent. Le Cours de la Révolution, construit dans la période coloniale, autrefois 'Le cours Bertagna' situé entre le quartier arabe 'place d'armes' et le quartier français, s'ouvre à l'Est sur le port et la vieille ville. Aujourd'hui, le Cours de la Révolution est entouré de part et d'autre d'immeubles, de services administratifs, de banques, de bureaux d'assurances et de compagnies aériennes...etc. Figure(03).



Figure 03: Place Le Cours de la Révolution à Annaba, source (Google earth, 2010)

5.1.3 Place la Grande Poste d'Alger

Une place publique fluide et dynamique, divisée par le boulevard Khemisti Mohamed, en deux espaces. La place qui nous intéresse fait face à l'accès de la grande poste - espace extérieur face à l'accès monumental de l'édifice public- la grande poste d'Alger (édifiée en 1910), caractérisée par son entrée monumentale avec ses larges escaliers et les immeubles haussmanniens délimitent cette

place. Aujourd'hui, Restructurée dans le cadre du grand projet d'Alger, la place offre un cadre agréable aux passants et aux usagers par la présence d'arbres centenaires bordant la place et un revêtement de sol de bonne qualité. Figure (04).



Figure 04 : Place de la grande post à Alger, source (Google earth, 2010)

6 QUALITÉS DES PLACES PUBLIQUES ; RÉSULTATS DES OBSERVATIONS

Effectivement, il fallait observer de plus près pour arriver à bien comprendre et estimer les qualités des places publiques. De ce fait, les qualités de nos places publiques sont d'ordre social, spatial et sensoriel. Nous avons retenu les aspects suivants ; la présence de la nature, la mixité des usages et des usagers, l'accessibilité et l'expérience sensorielle, tous rassemblés peuvent aider à générer des places publiques conviviales, animées et surtout chargées de sens.

6.1 Place publique de qualité : forte présence de la nature

La nature a une grande influence sur l'attractivité des places, pour les trois places étudiées la végétation et l'eau marquent une présence importante et jouent un rôle prépondérant pour l'accueil des usagers.

L'élément principal qui contribue à l'attractivité des visiteurs à la place de 'Ain Fourra' à Sétif par exemple, c'est l'eau de la fontaine, car les visiteurs et les habitants ne laissent aucune occasion pour apprécier la fraîcheur de son eau. De même, les allées d'arbres de Focus, qui bordent la place Le Cours de la Révolution à Annaba, offrent aux usagers des endroits frais ombrés, calmes et paisibles, comme un jardin ouvert au public, comportant une multitude et variété d'arbres décoratifs, datant d'une centaine d'année. D'autre part, à la place de la grande poste d'Alger, la végétation constitue non seulement un élément de confort et de bien-être, mais aussi, une marchandise qui attire tout passionné de plantes décoratives, des étalages de verdure ouverts aux publics, donnent rendez-vous aux

usagers, chaque année durant la saison estivale. Figure(05).



Figure05: végétation support de pratiques sociales, place Le Cours de la Révolution à Annaba. Source (établie par la chercheuse,2014)

De ce fait, de nombreuses études ont montré que la végétation et l'eau assurent ensemble un microclimat appréciable par les usagers de nos places, et offrent des lieux publics confortables. L'impact de la végétation sur la température et l'humidité de l'air et de surface a été largement prouvé, (Equipe ARTOPOS, 1997 ; Groupe ABC, 1997 ; Adolphe et al., 2002). La végétation a aussi un impact psychosocial très important et des bienfaits sur la santé mentale de l'être humain (Kuo et Sullivan ,1996 ;Ulrich, 2002 ;Jutras, 2003).

La clé pour promouvoir la qualité dans nos lieux et places publiques est avant tout une forte présence de la nature, qui constitue un support pour toutes pratiques sociales.

6.2 Place publique de qualité : juxtaposition et superposition des pratiques et usages, favorisant l'appropriation des lieux

Nos observations ont révélé que les trois places publiques sont, par excellence, des lieux où, on se déplace, on s'arrête, on s'attable pour manger et où on peut également se croiser et se rencontrer, ou bien, faire des achats....etc. La capacité à accueillir, dans des conditions favorables, une grande diversité de pratiques est un des paramètres de qualité de ces places « *La poly fonctionnalité peut être lue sur divers registres à la fois : celui des fonctions elles-mêmes qui cohabitent, se superposent ou se succèdent; celui de leurs modalités d'exercice dont la diversité est parfois très grande.* » (Navez-Bouchanine, 1993).

La mixité des usages dans les places publiques de nos villes s'observe sur deux niveaux, les pratiques sociales et les pratiques commerciales. Cette mixité d'usages, est aussi le

résultat d'une appropriation de certains lieux, les commerces informels constituent l'un des aspects de l'appropriation.

Pendant les événements exceptionnels, tel que les fêtes religieuses, les vacances et la saison estivale, des commerces changent de vocation et de nouvelles activités apparaissent, une métamorphose remarquable, durant le mois du carême Ramadhan, les cafés et les restaurants ne s'ouvrent que le soir, d'autres profitent le jour pour vendre des produits liés à la consommation du mois sacré.

Favoriser la mixité des usages, entre commerces, événements exceptionnels et lieux de balade, est une qualité de nos places publiques, pour Michel Corajoud : «*outre le fait qu'il est accessible à tous, une autre caractéristique de l'espace public est qu'il doit être polyvalent.*» (Corajoud, 1998). La préservation de la polyvalence, dans les places publiques, à travers la mixité des usages, l'accessibilité pour tous, la juxtaposition des pratiques et la superposition des activités, sont les mots clés pour la génération de place publique de convivialité et de qualité. Fig. (06)



Figure 06: mixité d'usages, la place de la Grande Post à Alger.
Source (établie par la chercheuse, 2014)

6.3 Place publique de qualité : mixité des usagers, une place pour la femme !

Cette poly fonctionnalité, attire les usagers de tous âges et de tout genre, une foule qui elle-même attire la foule « *People attracting people.* » (Shaftoe, 2008), l'être humain est social. Dans ce contexte, la mixité des usagers est observable sur deux niveaux, le premier est l'abolition avec la tradition qui fait que nos espaces publics sont mono sexuels, c'est-à-dire, que l'exclusivité est pour les hommes, les femmes n'ont pas le droit d'utiliser le dehors. Cette réalité est en cours de changement avec le temps. Avec l'accès à l'éducation et l'accessibilité au travail, la femme commence à avoir sa place dans les lieux publics, et à rompre avec la logique ; dedans/femme et dehors/homme, «*Les femmes ont accédé massivement à l'espace public, espace traditionnellement masculin et elles se le sont*

approprié (...). On assiste à une plus grande mixité dans les espaces urbains et les règles qui régissent l'accès des femmes au dehors se sont assouplies et les interdits ont été en grande partie levés. » (Monqid, 2009).

Le deuxième niveau, concerne la mixité intergénérationnelle ; l'idée de séparer entre les différentes tranches d'âges, c'est-à-dire que certaines places ou lieux publics sont uniquement pour les jeunes et les adolescents, et que d'autres sont spécialement pour les vieux, « *Les espaces ont un sexe, et pour chacun des sexes, un âge.....* » (Navez-Bouchanine, 1993). Aujourd'hui ce « zoning sociale » –si on peut dire– ne va pas avec les nouveaux besoins de notre société, il est en voie de disparition.

La mixité des usagers est un facteur et un indicateur de cohésion et d'équité sociale, pour promouvoir des places publiques de qualité, il ne faut exclure aucune composante de notre société, femme, homme, jeune, vieux et enfant, tous devraient avoir leur place dans les espaces publics, en particulier, et dans la ville en générale.

6.4 Place publique de qualité : place accessible, place animée

En effet, les places publiques observées et analysées dans le cadre de cette recherche, sont caractérisées, non seulement par une accessibilité des moyens de transports en commun, mais aussi, par la possibilité de stationnement à proximité. A la place de la grande poste, par exemple, la station du métro d'Alger se situe à l'entrée de la place, et les arrêts de bus -arrêt de bus station Jardin Sofia- à quelques mètres. Pareil pour le Cours de la Révolution à Annaba, la station des Taxis urbains est située à la périphérie de la place. A Sétif, la Place de l'Indépendance est accessible par tous les moyens de transport en commun, mais aussi, la possibilité de stationnement dans les parkings qui bordent la place, ce qui donne à la Place de l'Indépendance une bonne accessibilité mécanique.

Le stationnement payant ou parking informel est un phénomène lié à l'accessibilité des trois places publiques étudiées, gérées par des jeunes qui garantissent la sécurité des véhicules avec un tarif fixé selon l'importance de l'endroit et la période de l'année. Ce phénomène est considéré comme illicite, les jeunes chômeurs des quartiers voisins cherchent une manière à gagner de l'argent, ils s'organisent en groupe, chacun domine un secteur déterminé, ce type d'attitude est à la fois désagréable et agréable pour riverains et visiteurs.

La voiture et le piéton se mêlent dans nos places, rares sont les endroits où on sépare entre piéton et véhicules. Garantir une accessibilité à travers les différents moyens de transports collectifs ou particuliers, et assurer la proximité des parkings, sont des repères pour un succès de nos places publiques.

6.5 Place publique de qualité, forte expérience

sensorielle, encrage et identité

Pierre Von Meiss (1986) l'a déjà mentionné, sur la perception de l'environnement construit : « les expériences esthétiques de l'environnement sont globales et il y'a même des situations où l'ouïe, l'odorat ou les perceptions tactiles sont bien plus intenses que la vision. » (Von Meiss, 1986). L'appréciation sensorielle des espaces publics ne saurait se réduire à celle des formes et des couleurs c'est-à-dire à une nature morte, les bruits, les odeurs, le mouvement des usagers rendent cette perception plus globale. Effectivement, pendant nos observations des places publiques, en tant qu'usager des lieux, nous avons vécu une expérience sensorielle, spécifique pour chacune des places publiques⁶.

A la place de Ain Fouarra, l'élément principale qui nous a marqué en ce qui concerne la qualité sensorielle est le son de l'écoulement de l'eau de la fontaine, été comme hiver la fontaine ne s'arrête pas. Mais ce son est estompé, par le bruit engendré par les passants, qui viennent pour goûter de l'eau fraîche. Pendant les vacances et les jours du weekend, le bruit des véhicules est plus important, et on n'arrive pas à distinguer le faible son de la fontaine. Fig. (07).



Figure07: présence de l'eau, empreinte sensorielle particulière à Ain Fouarra à Sétif. Source (établi par la chercheuse, 2014)

De Cette expérience, on peut dire, que la qualité sensorielle peut être très fragile, par apport aux bruits des activités humaines (moteurs des véhicules et klaxons), dont il faut prendre en considération lors des aménagements des lieux publics, un son timide, du ruissellement de l'eau, ne peut survivre avec les bruits des moteurs, un aménagement qui favorise les déplacements piétons, sera fortement adéquat !

L'expérience sensorielle, n'est pas une qualité à part, mais elle contribue fortement dans l'interprétation de l'identité de nos places, préserver la richesse et la spécificité sensorielle, contribue à la qualité de nos places publiques, en se basant non seulement sur la qualité visuelle, mais aussi en donnant une importance aux autres sens, l'odorat, le toucher, l'ouïe et le goût.

7 CONCLUSION

Au terme de cet article, nous pouvons déduire que les qualités de nos places publiques sont d'ordre social, spatial et sensoriel. Nous avons retenu les aspects suivants ; la présence de la nature, la mixité des usages et des usagers, l'accessibilité et l'expérience sensorielle, tous rassemblés peuvent aider à générer des places publiques conviviales, animées et surtout chargées de sens.

La dimension sociale, l'appui pour toutes interventions sur les places publiques, pour promouvoir des places de qualité, il faut assurer une mixité des usages et des usagers.

Rompre avec la division sexuelle de nos places et assurer une mixité intergénérationnelle, contribue à avoir des places conviviales. L'attractivité de nos places est garantie par la proximité des commerces et des services, nous avons vu que les commerces de consommation tels que les terrasses de café, les vendeurs de produits ambulants, jouent un rôle prépondérant quant à l'animation et l'attractivité de nos places. Juxtaposition et superposition des pratiques commerciales, engendrent la convivialité, et la flexibilité des places dont l'accueil d'événements exceptionnels constitue aussi un point important pour l'animation.

Par ailleurs, la dimension spatiale ; matérialisée dans les aménagements des places publiques, l'aspect le plus important est la forte présence de la nature (espaces vert, arbres, point d'eau...etc.), préserver la nature et la renforcer contribuent fortement au bien-être des usagers, ce qui participe à produire des places publiques de qualité.

La dimension sensorielle, constitue le résultat de la combinaison des deux dimensions précédentes (sociale et spatiale), les pratiques et les aménagements, contribuent à renforcer la sensibilité des places publiques. Des places publiques chargées de sens, à leur tour, chargent nos sens, et permettent de forger une empreinte dans la mémoire des usagers, ce qui contribue à l'encrage de l'identité du lieu.

Malgré l'observation de quelques aspects négatifs, insalubrité de certains endroits, isolement et présence de maladies mentales (mahboul), nous avons fait en sorte de ne pas les faire ressortir, l'objet de notre présente recherche

⁶ Pour le bon déroulement de l'expérience sensorielle, il a fallu qu'on ferme les yeux pendant un moment pour éliminer ainsi la perception visuelle et pouvoir se concentrer sur les autres sens

étant de faire émerger des critères pour une qualité du vécu.

Pour approfondir l'usage du champ de recherche, la première phase d'investigation, peut servir pour des sondages d'opinions à travers les multimédias et les réseaux sociaux, afin d'élaborer une liste d'indicateurs pour mieux qualifier les places publiques. Des développements futurs sont possibles.

REFERENCE

- [1] ABC (Le Groupe), Morphologie, végétal et microclimat urbain : cas Aix-en-Provence Et Nîmes, Tome 2 : Les Mesures, École d'Architecture de Marseille-Luminy, 1997, 169 p.
- [2] Adolphe, L. et al.: SAGACité, Vers un Système d'Aide à la Gestion des Ambiances urbaines. GRECO, Rapport final MENRT/Direction de la Technologie, 2002, 630p, (disponible en ligne : <http://194.199.212.31/SagaCites/index.htm>).
- [3] Amphoux, P., l'observation récurrente, une approche reconstructive de l'environnement construit », dans Moser, G.; Weiss, K., (sous la dir.de), Espaces de vie, aspects de la relation homme-environnement, Armand Colin, Paris, 2003, p227-245.
- [4] Ascher F, les nouveaux principes de l'urbanisme, Paris, L'Aube, 2004, p 96.
- [5] Bitam A, L'héritage des tracés d'époque coloniale française en Algérie face au projet urbain, publié dans Projets de paysage,(2011).
- [6] Boussoulim A, « Contribution à la caractérisation de l'impact et de l'incidence du microclimat sur l'usage et les activités en espace public extérieur : étude de cas à Blagnac », Thèse de doctorat, Ecole d'Architecture de Toulouse. 2002.
- [7] Benyoucef, B., Le M'zab espaces et sociétés, Ain Mlila, 1989.
- [8] CERTU, accessibilité des espaces publics urbains, outils d'évaluation ergonomique, 2005.
- [9] Corajoud M, Espaces publics, conflits d'usage, Les Carnets du paysage, n° 1, Actes Sud/ENSP, Arles/Versailles, 1998, p07.
- [10] Dind J.-Ph., Principes de convivialité pour les espaces publics, Cahiers de l'IAU, Paris, 2008.
- [11] Dris N, la ville mouvementée, espace public, centralité, mémoire urbaine à Alger, l'Harmattan, Paris, 2002.
- [12] EQUIPE ARTOPOS, Morphologie, végétal et microclimats urbains. Cas d'Aix-en-Provence et de Nîmes. Tome 1, le contexte, analyse urbaine. Plan urbain, Ministère de l'Équipement, Paris, (1997).
- [13] Ewing R, Clement O, measuring urban design, metrics for livable places, Island press Washington, 2013.
- [14] Grésillon L, sentir paris bien être et matérialité des lieux, Edition Quae. Versailles, 2010.
- [15] Joseph I, la gestion des espaces public, perspectives d'une consultation, dans Jean Remy (sous la dir.), espaces et société, n 62- 63, l'Harmattan, (1990), p65-73.
- [16] Jutras S., Allez jouer dehors ! Contributions de l'environnement urbain au développement et au bien-être des enfants, Société canadienne de Psychologie, Québec, Canada, 2003, 11 p.
- [17] Lynch K, l'image de la cité, trad. M.F. Vénard et J.L. Vénard, Dunod, Paris, (1989).
- [18] Monqid S., Les femmes marocaines et la modernité urbaine, Les Cahiers d'EMAM, 18 | 2009, 119-120.
- [19] Moser G et Weiss K, espaces de vie, aspects de la relation homme-environnement, Armans Colin, Paris, 2003.
- [20] Navez – Bouchanine F, espaces publics des villes marocaines, les annales de la recherches urbaine, n 57, Paris, 1993, p 184-190.
- [21] Picard A, « Des rapports complexes à la modernité à propos de l'Algérie », dans « villes réelles villes projetées, villes maghrébines en fabrication », Nadir Boumaza et Al, Maisonneuve et Larose, 2006, p531-546.
- [22] Raymond A, « Ville musulmane, ville arabe : mythes orientalistes et recherches récentes », dans Biget, J.-L., et Hervé, J.-C. (sous la dir. de), Panoramas urbains. Situation de l'histoire des villes, Fontenay-aux-Roses, ENS Éditions, 1995.
- [23] Reiter S., thèse de doctorat, Université Catholique de Louvain, Belgique, 2007.
- [24] Shaftoe H., "Convivial urban spaces, creating effective public places", London, EARTHSCAN, 2008.
- [25] Sullivan W. C., Kuo F. E., Do Trees Strengthen Urban Communities, Reduce Domestic Violence?, Forestry Report, USA, 1996, 4 p.
- [26] Toumi S. et Vidal R., « Espaces publics et mixité culturelle, pour un renouvellement du tourisme tunisien », Projets de paysage, n° 06, 2011.
- [27] Ulrich R. S., Health Benefits of Gardens in Hospitals, Communication pour conférence, Plants for People, USA Floride, USA, 2002, 10 p.
- [28] Vacher H. "Projection coloniale et ville rationalisée", publication of the department of languages and intercultural studies, aalborg university, vol 17, 1997, p22.
- [29] Von Meiss P. « De la forme au lieu+ de la tectonique, une introduction à l'étude de l'architecture », presse polytechnique et universitaire de romandes, Lausanne, (1e éd. 1986 3e éd. 2012).
- [30] Whyte, W., The Social Life of Small Urban Spaces, DC: The Conservation Foundation, Washington, 1980.
- [31] Wirth E., « La vie privée en tant que dominante essentielle dans la ville de l'Orient islamique », in Naciri M. et Raymond A., Science sociales et phénomènes urbains dans le monde urbain, Fondation Al Saoud, Casablanca, 1997, p. 121-130.